

Image not found or type unknown



Structures démonbles et voisinage

Par **Capt'n**, le **01/12/2014** à **18:08**

Bonjour, je vous contact car mon voisin a ériger une structure démontable il y a plus de 3 mois et viens dans installer une deuxième. Se sont de grande tente blanche avec une structure métallique sur lesquels j'ai un vis à vis. La municipalité n'ose pas s'aventurer sur le plan juridique car la lois ne serai "pas clair" sur le sujet. Auriez-vous quelques précision sur le sujet et quel recours ai-je a ma disposition? Merci